

LA CITÉ DU FAIRE

La Ville de Jarville la Malgrange a initié la création d'un tiers-lieu de production dédié aux professionnels du « Faire » sur son territoire. Pour mener à bien ce projet, elle a accueilli, en mars 2021, une association de recyclerie créative « **La Benne Idée** » dans d'anciens locaux industriels abandonnés de 5 000 m² pour lui permettre de développer son activité et poser ainsi la première pierre de la future Cité du Faire. Une association de préfiguration de « **la Cité du Faire** », a ensuite été créée pour développer le projet dans son ensemble en y ajoutant la création d'un Pôle Métiers d'Art. Ce dernier accueillera des ateliers d'artisans d'art tant dans des espaces privés, qu'autour d'espaces partagés et collaboratifs. Ainsi implanté au cœur de l'agglomération nancéienne, « La Cité du Faire » est l'occasion de réinsuffler l'esprit de l'École de Nancy et de faire naître une dynamique riche et féconde.

A PROPOS DE L'ESPRIT ECOLE DE NANCY

Etape fondamentale du rayonnement de la région Lorraine, l'Ecole de Nancy fut un « **mouvement artistique et culturel régional** » né au dernier quart du 19^{ème} siècle, qui redéploya à sa façon les approches du Mouvement artistique international dit **Art Nouveau**. Favorisé par une économie régionale plutôt prospère, enraciné dans la vie économique locale, devenue un emblème de notre territoire à qui il a offert une plus-value d'image il nous a semblé important d'analyser son développement et ses fondements pour en user comme d'un modèle. Il ne s'agit pas pour nous de reproduire ce qui a existé mais de nous en inspirer en adaptant les constats et concepts à notre période et monde contemporain.

Les fondateurs de l'Ecole de Nancy souhaitaient :

- Créer un contre-pied à ce qu'ils définissaient comme les dérives de l'industrialisation à outrance en développant **un lien fort entre art, industrie et commerce** chacun ayant une place et un rôle à jouer, mais aussi des besoins et contraintes spécifiques
- **Rompre avec la reproduction permanente des styles anciens et classiques**, souvent simplifiés à l'extrême pour favoriser une production de grande série
- **Penser l'objet dans ses déclinaisons multiples de la pièce unique** (artisanat d'art), à la **production de série** (process de fabrication industrialisé) en passant par les productions de petites séries de multiples (artisanat) permettant de concerner toutes les classes sociales ou presque ; et le penser beau et fonctionnel pour séduire le consommateur
- **Faire de la place aux matériaux et techniques modernes**
- **Penser l'Art comme total**, c'est-à-dire mêlant toutes les techniques, sans distinction entre Beaux-Arts et Arts décoratifs, et tous les matériaux et couvrant tous les espaces de la vie quotidienne (décoration, ustensiles de cuisine, art des jardins ...) et concernant aussi bien le mobilier, la céramique, le métal, le verre que le textile...

D'un point de vue esthétique, les fondateurs du mouvement choisissent de « **trouver des pratiques et thèmes propres à unir les productions des membres de l'association tout en préservant leur autonomie** ». Les inspirations de prédilection vont se porter sur les mythes et le folklore, un certain régionalisme du fait de l'annexion et du patriotisme qui s'affirme, mais aussi et surtout sur les ornements naturalistes dans une période où la botanique et

les sciences de la Nature ont une importance particulière. Leur projet n'est pas d'imiter, mais d'observer, de styliser et de chercher à « aller plus loin » en jouant avec la diversité, l'abondance, les rythmes, les couleurs, les matières, les textures. C'est ainsi assez naturellement que le passage vers l'Art Déco pourra avoir lieu dans les productions.

De nombreux facteurs ont contribué au développement et au rayonnement de l'École de Nancy parmi lesquels : la préexistence des productions minières, métallurgiques et chimiques qui offraient déjà une belle reconnaissance à la région, une infrastructure de transport assez remarquable pour l'époque (les chemins de fer tissent des liens entre Nancy et Paris, mais aussi Strasbourg ou encore Bâle), l'arrivée d'universitaires et de chercheurs venus des 4 coins du monde à partir de 1854 et les liens qui se développent entre artistes et penseurs (tant sur les sciences « dures » que sur des questionnements sociétaux – progrès social..) et puis l'arrivée des « réfugiés » de l'annexion amenant avec eux leur esprit d'entreprise et leurs savoir-faire. Par ailleurs, c'est une période où les marchés internationaux s'ouvrent, avec des chaînes de distribution commerciale qui vont se développer dans toute l'Europe mais aussi sur le continent américain grâce aux expositions régionales, nationales et universelles et autres grands salons artistiques.

SITUATION ET ENJEUX CONTEMPORAINS DES METIERS D'ART

... DE L'INTERET D'UNE ECOLE DE NANCY 2.0

De nombreux dispositifs existent aujourd'hui pour soutenir le secteur des métiers d'art. Il s'agit avant tout de mesures mettant en valeur la protection d'un ensemble de savoir-faire ancestraux risquant de disparaître. Si l'objectif de défendre ce patrimoine matériel et immatériel reste essentiel, le secteur des métiers d'art doit davantage être envisagé comme une réponse aux enjeux du XXIème siècle. C'est avec cette ambition en tête que se construit La Cité du Faire.

En effet, nos sociétés vivent désormais au rythme de crises structurelles et conjoncturelles qui s'enchaînent toujours plus vite et impactent l'ensemble du corps social. En moins de quinze ans, nous avons traversé un crack financier international ayant conduit à une crise des dettes souveraines, suivie d'une longue crise sociale qui s'étire depuis et s'est symbolisée par de nombreux mouvements sociaux à travers le monde, dont la crise des « Gilets Jaunes » n'en fût qu'une manifestation. Puis, la pandémie mondiale du COVID-19, ayant fragilisé en profondeur notre tissu social et économique, a laissé place au déclenchement de la Guerre en Ukraine qui se traduit dans nos pays par une forte inflation et une crise de l'énergie. Sans oublier bien sûr l'accentuation des enjeux environnementaux et climatiques qui nous rappellent combien notre mode de production et de consommation est en train de compromettre notre écosystème, non pas demain, mais dès aujourd'hui. Ainsi, la mondialisation financière, support d'une division internationale du travail entre des Etats dont l'économie est principalement tournée vers des activités de service et des pays transformés en ateliers du monde, doit être réinterrogée pour résoudre l'état de crises permanent qui nous menace : crise économique, sociale, environnementale et in fine démocratique.

Les enjeux qui se présentent à nous pour les prochaines années sont donc clairs : lutte contre le réchauffement climatique, soutenabilité sociale et environnementale des activités de production, émancipation individuelle et collective des citoyens et défis démocratiques.

Il est tentant de penser qu'il suffirait de « revenir en arrière » pour répondre à ces enjeux. A l'inverse, nous pensons qu'il s'agit d'inventer de nouvelles formes d'organisation et de

production locales pour construire « le monde d'après ». La Cité du Faire doit être pensée comme une pierre à cet édifice au-delà des besoins immédiats de chacun de ses acteurs. Les métiers d'art font partie des solutions. La production artisanale, qui s'inscrit au sein d'un territoire local et n'induisant que relativement peu de déchets, permet de promouvoir un mode de production plus respectueux de notre écosystème. De plus, la plus-value des objets confectionnés par des artisans d'art, mêlant savoir-faire techniques et volonté créatrice, est une réponse à la surconsommation de biens ainsi qu'à l'enlaidissement de notre environnement quotidien. La beauté doit redevenir centrale dans nos politiques publiques. Enfin, la position du néo-artisan, qui redéploie différemment les relations individuelles et collectives de travail, redonne du « sens » à l'activité humaine, et permet de dépasser vers le haut les polémiques autour du « travail aliénant » et de la « grande démission ».

QUEL PROJET POUR LA CITE DU FAIRE

L'originalité de la Cité du Faire, futur lieu de référence, est d'associer deux pôles d'activités qui, bien que s'adressant à des publics différents sont unis par une communauté de valeurs fondamentales qui questionnent leur créativité autour du :

Quoi « Faire » ?

Pourquoi « Faire » ?

Comment « Faire » ?

Pour qui « Faire » ?

Ces deux pôles sont :

- la première recyclerie créative de la Métropole du Grand Nancy, l'association **la Benne Idée**
- **Le Pôle Métiers d'Art**

Les développements futurs du projet peuvent d'ores et déjà laisser penser que **demain d'autres pôles aux valeurs communes pourront trouver un espace d'implantation et de développement sur le site de Jarville.**

Ce projet a pour ambition d'être acteur au cœur des enjeux humains, économiques, sociaux et environnementaux contemporains.

La Cité du Faire mise sur la complémentarité des pôles qui amènera des échanges féconds (les personnes accueillies en insertion chez l'un pourront découvrir de nouveaux gestes et de nouvelles techniques, les artisans d'art seront, de fait, sensibilisés sur les questions de réemploi...) et contribuera à une créativité féconde.

LA « BENNE IDEE » RECYCLERIE CREATIVE

Face aux enjeux auxquels fait actuellement face notre société, la volonté de l'association **La Benne Idée** est de fournir des pistes de réflexion et de proposer des solutions alternatives à notre mode de fonctionnement. **Première recyclerie créative** à s'implanter **dans la métropole du Grand Nancy**, elle s'est fixé quatre missions qui forment le cœur névralgique du projet. Depuis son ouverture à l'été 2021, et bien que le contexte ait été un peu difficile elle a déjà largement développé ses actions. Le Grand Nancy devenant une métropole qui réutilise ou réemploi 100% de son gisement potentiel de DEA, peut devenir une réalité. La Cité du Fair[e] est une étape essentielle de ce processus d'évolution.

A) Une ambition écologique

Le réchauffement climatique à l'échelle planétaire a des répercussions locales. Pour limiter la hausse des températures, des engagements ont été pris aux niveaux Européen, National et Métropolitain. Pourtant, c'est une prise de conscience et une mobilisation au niveau citoyen qui est aujourd'hui nécessaire. Elle s'opère par le biais d'une multitude de petites actions qui s'additionnant nous permettent d'avancer. Nos fonctionnements ont été particulièrement remis en cause au fil des années, et plus particulièrement encore avec la récente crise sanitaire. Nous avons tous été invités à interroger à la fois notre façon de produire et de consommer, mais aussi nos habitudes concernant la gestion des déchets. Pour répondre à cette volonté commune d'œuvrer en faveur de l'écologie, **La Benne Idée** contribue à la **diminution du volume de déchets par le réemploi**.

Son action se chiffre d'ores et déjà en tonnes, en particulier de mobiliers, et ce de manière directe (réemploi) mais également indirecte puisque le réemploi réduit la production de nouveaux biens et tous les coûts économiques et écologiques sous-jacents que celle-ci implique (extraction de matières premières, pollution, besoins en énergie, transport, ...).

En quelques chiffres :

- **En 2021 13 682kg collectés / 2 861 kg réemployés (21%)**
- **En 2022 43 700kg collectés / 17 500 kg réemployés (40%)**

B) Une vocation économique

L'objectif premier est de créer et développer une **activité locale et non délocalisable qui générera des emplois locaux et non délocalisables.**

Elle se manifeste par la mise en avant du territoire et de ses ressources et le développement d'une économie collaborative qui favorise l'apprentissage, l'échange et le partage. Des **partenariats avec des artisans et TPE** locaux se développent.

Dans le but d'encourager une économie plus proche des consommateurs, elle s'engage également avec le Florain, **monnaie locale.**

En quelques chiffres :

- **2 emplois en CDI // +1 d'ici début 2023 - encadrants**
- **8 emplois en CDD Insertion // +4 d'ici début 2023**
- **140 000€ de chiffre d'affair[e]s prévu en 2023 hors subven-**

C) Un engagement social

En s'inscrivant dans un raisonnement social, cher à la recyclerie, le Benne Idée, crée **des emplois en insertion.**

Par ailleurs, un fonctionnement soutenu par des **bénévoles**, rend possible la rencontre de tous - adhérents et salariés- malgré leurs origines diverses. **L'échange et le partage** autour de valeurs communes sont au cœur même de la vie de la recyclerie, contribuant au développement du **lien social** et d'une **dynamique collaborative.**

Ceux-ci se tissent également avec le public d'acheteurs, très composite et bien représentatif du tissu social de la région.

Par ailleurs, les produits à **tarifs solidaires** et l'**atelier de rénovation** contribuent à cultiver une **consommation responsable accessible à tous.**

En quelques chiffres :

- **2900 objets et mobilier vendu à prix solidaires à 642 bénéficiaires**
- **2 chantiers jeunes pour habitants de QPV (Quartiers prioritaires) ayant permis à 8 jeunes d'obtenir un premier contrat de travail**

D) Un dessein créatif

Si certes la simple rénovation est une activité particulièrement importante, l'un des objectifs est aussi de **créer du mobilier design** à partir de matériaux récupérés et ainsi construire **l'Art du Renouveau**.

C'est là encore, en hommage au mouvement de l'École de Nancy que s'est forgé ce projet, en puisant dans ses valeurs de respect de la nature, d'éducation, de cohésion sociale et d'émancipation par le beau.

Le public et les adhérents ont eux aussi accès à l'atelier de menuiserie, sous la supervision d'un encadrant technique. Il leur est proposé de **relooker eux-mêmes des meubles**, bénéficiant d'un espace et des outils adaptés. Par ailleurs, dans la boutique ils pourront trouver divers objets et matériaux qui leur permettront de mener à bien leurs projets de décoration, ameublement et création. Cela s'inscrit pleinement dans la tendance du « faire soi-même » répondant à la recherche de gain économique, au plaisir de faire et à une certaine éthique.

Autour de cette dimension, des collaborations multiples se tissent.

Deux exemples :

L'Atelier Chambres à Air – Février 2022 – Une collaboration avec la tapissière Delphine Menou, financée dans le cadre du Tango&Scan a permis de travailler autour des déchets « souples » du territoire (ici les chambres à air de l'association locale DYNAMO) et de les réemployer pour la rénovation d'assises de sièges. Cet atelier était ouvert à l'ensemble des salariés.

Exposition ENSAD – Mai 2022 – Pour la deuxième année, les étudiants en 2ème année du département Design de l'ENSAD ont été invités à faire preuve d'imagination pour détourner les objets et matériaux de leur usage premier. Chacun a développé un univers propre mais tous avaient l'envie commune de montrer une autre façon de consommer et de fabriquer.

E) Le fonctionnement

○ **La collecte :**

Elle est réalisée par plusieurs canaux :

- En point d'apport volontaire
- En déchetterie « local mobile »
- En déchetterie « local fixe »
- En collecte à domicile
- Auprès des professionnels

Les déchets collectés appartiennent aux univers de l'ameublement :

- Mobilier : buffets, armoires, placards, bibliothèques, étagères, tables, bureaux, tabourets, chaises, fauteuils, guéridons, etc.
- Objets de décoration : bibelots, vases, miroirs, tableaux, boîtes, rideaux, etc.
- Vaisselle : assiettes, couverts, verres, plats, casseroles, etc.
- Outillage, quincaillerie, peinture et produits bois
- Matériaux : parquet, carrelage, plaque de plâtre, panneaux de bois, etc.

○ **Le diagnostic :**

Au moment de la collecte, un premier diagnostic est effectué afin d'évaluer le travail nécessaire à la valorisation en vue d'une mise en vente.

○ **La valorisation :**

Elle a 4 niveaux possibles

- Niveau 1 : Le meuble ou l'objet, est simplement nettoyé, dépoussiéré, ciré
- Niveau 2 : Le meuble ou l'objet bénéficie de petites réparations (poignées, gonds...), d'un ponçage, d'un vernissage
- Niveau 3 : le meuble bénéficie de réparations importantes, d'un décapage, d'un travail de peinture, d'un vernissage...
- Niveau 4 : Pour les meubles non réemployables, un atelier de démantèlement permet de récupérer des pièces et des matériaux qui ensuite peuvent être utilisés au sein de la recyclerie (upcycling). Le démantèlement permettra aussi, pour les pièces non

exploitables, de trier les matières en flux différenciés (bois, textiles, métaux, plastiques...) afin d'orienter au mieux leur traitement et éventuel recyclage.

- **La vente :**

Les objets valorisés sont disponibles à la vente au sein du magasin mais également sur internet et sur les sites de partenaires. Les prix pratiqués reflètent le niveau de valorisation et le temps de travail nécessité. Deux gammes de prix sont proposées : Prix Solidaire et Prix Créatif.

- **Les prestations à la demande :**

En plein développement, cette activité vise à répondre à des demandes spécifiques, tout particulièrement d'institutions (restauration de mobilier scolaire, aménagement d'espaces à partir de matériau de réemploi ...)

- **La sensibilisation**

C'est une activité clé de la recyclerie. En effet, outre ses activités directes, la recyclerie à fait le choix de sensibiliser un large public aux problématiques liées à la surconsommation, en appliquant la règle guide des **Trois R : Réduire, Réparer et Recycler**

- Réduire pour promouvoir la consommation locale et responsable et tendre vers un mode de vie zéro déchet
- Réparer est encouragé par l'exemple mais aussi par des ateliers
- Recycler en promouvant et partageant les bons gestes et réflexes à acquérir, et ce dès l'étape de l'achat en s'orientant le plus possible vers des produits et matériaux recyclables. « *Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !* »

Les actions de sensibilisation sont déployées sous différentes formes :

- Information au quotidien, lors des collectes et de la vente
- Organisation et participation à des évènements (Jardins de vie/Jardins de Ville, Village des solutions de demain...)
- Mise en place d'ateliers de réemplois créatifs et ateliers de sensibilisation.

Un exemple :

Participation à un parcours de formation sur les métiers de la transition écologique proposé par la coopérative Kèpos et l'association d'insertion ULIS - Démarche pédagogique où alterne théorie, pratique et activation des savoir-être professionnels autour de la construction du projet professionnel de chaque candidat - La Benne Idée a conçu et animé un module de 2 jours intitulé "Les déchets, de la source à la ressource" afin de sensibiliser les participants aux problématiques liées aux déchets et de les initier à quelques techniques du bois via la création d'un tabouret – Action financée par la Région Grand-Est, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, la Politique de la Ville et la Métropole du Grand Nancy

G) L'EQUIPE

Encadrement technique et social

Les activités nécessitent de maîtriser à la fois un fort contenu technique, l'organisation de la production (achat, stock, devis), des compétences de management, ainsi qu'une fibre pédagogique. L'encadrant technique a la particularité d'encadrer les personnes en insertion, et de produire avec eux :

- Accueillir les salariés et mettre en place des équipes
- Assurer la formation technique des salariés et leur faire acquérir des règles et des gestes professionnels en situation de travail, en vue d'assurer leur progression professionnelle
- Participer au suivi des salariés dans leur parcours d'insertion, en lien avec les autres acteurs internes et externes
- Animer l'activité de production
- Définir les besoins en outillage et matériel
- Faire des propositions portant sur le développement et l'évolution des activités de production
- Assurer le suivi administratif des collectes, des ateliers, du magasin

Direction et coordination

Il s'agit de gérer :

- Les activités d'administration générales (dossiers administratifs et de financement, tableaux de bord, établissement et suivi des budgets, suivi de trésorerie, suivi comptable et financier...
- Les activités de gestion du personnel (processus de recrutement, mise en œuvre de la

politique salariale, gestion de l'équipe, partenariats pour créer des débouchés aux salariés en insertion...)

- Les activités de développement et l'exploitation commerciale (mise en œuvre de la politique commerciale, montage des partenariats, prospection et négociation de contrats ou conventions...)

- Les activités de Qualité, Sécurité, Environnement (mise en œuvre de la politique QSE, application et veille réglementaire...)

Les salariés en insertion

Les salariés sont issus de publics en situation d'exclusion qui suivent un parcours vers l'emploi.

Les objectifs sont tout à fois de les remobiliser par le travail, mais aussi de leur offrir un accompagnement social (identification et suivi des problématiques sociales individuelles et orientation vers les organismes compétents) et professionnel (du bilan -formation, compétences, expériences- à l'aide à la recherche d'emploi en passant par l'élaboration d'un projet professionnel ...)

Les activités réalisées au sein d'une recyclerie sont particulièrement adaptées à un parcours insertion : logistique, manutention, menuiserie, vente. Afin de leur permettre de développer un maximum de compétences (qui sont fortement valorisées sur le marché du travail) et de leur faire découvrir les contraintes techniques et humaines spécifiques à chacune des fonctions, la polyvalence est favorisée. Le fonctionnement en équipe est nécessaire pour faciliter les échanges d'expérience entre salariés et éviter le cloisonnement.

○ L'activité collective : nécessite peu de technicité mais offre la possibilité de créer des contacts extérieurs (grand public, professionnels ...). Cette activité demande donc aux opérateurs de développer certaines capacités socio-professionnelles et devrait être accessible à l'ensemble des salariés.

○ L'activité de valorisation : elle est structurée autour des différents ateliers (diagnostic et tri, démantèlement, valorisation niveau 1-2-3-4). L'ateliers diagnostic et tri demande peu de technicité et peut servir pour accueillir les nouveaux arrivants. L'atelier démantèlement et les ateliers de valorisation demandent des compétences en utilisation de certains équipements et matériels, ainsi que des prises de décisions quant aux opérations à réaliser.

○ L'activité de vente : elle nécessite la capacité à s'adresser au grand public (disponibilité, connaissance des produits...) et à s'autogérer, les encadrants n'étant pas toujours présents en magasin. Les salariés doivent être capables de dresser le bilan des ventes, d'animer le magasin physique et en ligne, d'échanger avec les ateliers pour anticiper les arrivages de production.

LE POLE « METIERS D'ART »

Il se projette au cœur de l'excellence de la Région Grand Est, ancrée dans la tradition des métiers d'art, tant par les manufactures d'exception qu'elle abrite, que par les multiples ateliers, structures d'encouragement et de valorisation et organismes de formation qui vont vivre, se renouveler et se transmettre ces métiers.

Aussi nécessaire que soit la transmission des savoir-faire pour l'ensemble des acteurs des métiers d'art, ce processus est compliqué, et s'est vu fragilisé par la désindustrialisation de notre tissu économique (particulièrement dans le Grand Est).

Pourtant, l'ensemble de la Région s'est depuis plusieurs années fortement mobilisée ce qui permet de s'appuyer sur un socle très favorisant via :

- Un réseau de **56 centres de formations qui dispensent plus de 100 formations initiales** Métiers d'Art. Ce sont ainsi 5 Brevets professionnels, 38 CAP, 3 Mentions complémentaires, 9 Brevets Métiers d'Art (BMA), 16 Diplôme National Métiers Art et Design Diplômes Métiers d'Art (DNMADE), 25 Bac Pro, 4 BTS, 3 licences professionnelles, 9 Titres professionnels etc. qui sont accessibles en région. Cette offre très étoffée permet de bénéficier d'un environnement dynamique de transmission de savoir-faire dans de multiples domaines Métiers d'Art (verre, bois, tapisserie en siège, broderie, peinture fresque, taille et gravure de la pierre, vannerie, céramique, facture instrumentale, bijouterie, charpente et couverture...)
- Un **important dispositif de formation continue** à l'attention de **demandeurs d'emplois**, mais aussi de **salariés dans le cadre du Compte Personnel de Formation-CPF** offrant des parcours de formation dans les métiers d'art géré par le **GIP Formation Tout au Long de la Vie**. Ces parcours d'une durée de 10 mois (1.400 heures de formation) sont dédiés essentiellement à l'enseignement professionnel (travaux en atelier, histoire de l'art et dessin d'art appliqué) et peuvent se dérouler en alternance.
- Des initiatives de formations/accompagnement innovantes à l'image de
 - o « **Concepteur Créateur** » proposé au Cerfav visant tant à perfectionner les gestes techniques du métier, qu'à compléter les compétences en art et à partir de là à construire une démarche de conception d'objet et de construction de son activité future (gestion, communication, commercialisation).

- **« Dispositif de transmission de savoir-faire rares et d'excellence »** mis en place par la Fédération des Métiers d'Art d'Alsace (FRE-MAA) pour pallier au fait que certains métiers d'art ne disposent plus de filière de formation, mais aussi pour la conservation des spécialités de certains professionnels et du patrimoine culturel des entreprises. Il s'agit de sauvegarder et transmettre des savoir-faire rares, permettre aux ateliers de former une main d'œuvre qualifiée. L'originalité est que l'enseignement technique est assuré par un artisan d'art à un apprenant, au cœur même de son atelier durant une année. En complément, les stagiaires suivent un programme pédagogique en histoire de l'art, création artistique, communication, création et gestion d'entreprise à raison d'une semaine par mois.
- **Des mesures d'encouragements à l'Excellence** grandement portées en Région avec :
 - **Les prix régionaux « Avenir Métiers d'Art INMA »** - Ouverts aux **moins de 26 ans**, en formation initiale dans la Région. Ils se déclinent pour 3 niveaux : niveau 3 (CAP), niveau 4 (BMA, BTM, Bac pro) et niveau 5 (BTS, BTMS, DMA, DN MADE), ils mettent en lumière de jeunes talents et leur offre l'opportunité de démontrer leur créativité, leur regard et leur intelligence face à la matière. Chaque 1er prix régional est invité à concourir au jury national à Paris.
 - **Le Prix régional Parcours Métiers d'art** – Initié par la Région Grand Est, il est ouvert aux adultes en formation professionnelle dans les filières Métiers d'art du Grand Est et aux plus 26 ans en formation initiale dans la Région. Il se décline lui aussi en 2 catégories (formation de niveau 1 et de niveau 2) avec deux primés par catégorie, mais offre aussi 4 mentions spéciales d'encouragement du jury sans distinction de niveaux
 - **Des concours locaux visant à distinguer** des professionnels à l'image de « Eclats d'Art - Prix des Métiers d'Art de la ville de Reims »...
- **Des actions fondamentales de promotion et de valorisation des artisans d'art** portées par la Mission Régionale des Métiers d'art, la Fremma mais aussi de multiples associations de professionnels, collectivités, institutions culturelles, partenaires privés qui proposent tant des expositions culturelles, des déclinaisons des événements nationaux (Journées Européennes des Métiers d'Art) ou des salons et marchés

- Des **actions de formation du grand public** via des stages et ateliers de découverte des techniques en pratique amateur, contribuant à mieux faire connaître et comprendre les artisans et leurs savoir-faire..
- Des **initiatives dédiées au développement d'une commercialisation des productions à l'échelle nationale et internationale** via des **salons en Région** (à l'exemple de Résonances » à Strasbourg) mais aussi des **espaces régionaux dans les salons nationaux** (à l'exemple de la Biennale Révélation au Grand Palais)
- Des **dispositifs d'accompagnement pour la création d'entreprise** des jeunes professionnels de type couveuses, incubateur ou encore coopératives d'activités et d'emploi...

Cependant, le caractère ponctuel et individuel de toutes ces actions n'est aujourd'hui pas suffisant pour permettre une pérennisation solide des activités des artisans d'art, tout particulièrement dans l'agglomération nancéenne.

C'est dans cette optique que la Cité du Faire doit intervenir en répondant à diverses problématiques d'ores et déjà connues.

a) Objectifs

1 - Réinscrire les activités de production et de réemploi au cœur du territoire métropolitain :

La première étape, qui conditionne l'ensemble du projet, est de favoriser le développement des entreprises des professionnels des métiers d'art déjà existants, mais également de permettre la création de nouveaux ateliers. Le Pôle Métiers d'Art a vocation à accueillir tous types de métiers et de matières travaillées pourvu que les entrepreneurs soient dans une démarche professionnelle et acceptent la philosophie et le fonctionnement et les valeurs d'un tiers-lieu (entraide, mise en commun des savoirs et des compétences, participation à la vie du lieu, participation à des projets collectifs, accueil des publics, soin apporté à son empreinte environnementale et sociale – intérêt pour le réemploi etc.)

- **Mettre à disposition de professionnels des métiers d'art des espaces où installer leur propre atelier, dans la durée**, au cœur du territoire métropolitain et ce à des **prix très abordables et progressifs**. Il peut s'agir d'espaces cloisonnés ou ouverts.

- **Doter le site de plateaux techniques de fabrication mutualisés** (bois, métal, verre, pierre, céramique) afin tout à la fois de pallier aux coûts d'équipements difficilement accessibles à des ateliers unipersonnels et ce alors même que, généralement, ces équipements sont sous employés mais aussi de favoriser une démarche éco-responsable. Ces plateaux techniques seront **accessibles aux résidents** ils pourront aussi être mis à disposition ponctuellement de l'ensemble des professionnels des métiers d'art reconnus qui en feront la demande dans le cadre de « location temporaire ». L'investissement collectif permettra de faciliter l'installation en réduisant l'investissement initial (cause première de la non installation de potentiels professionnels), encourager l'innovation et la productivité en accédant à des équipements individuellement inaccessibles, permettre des économies d'échelle (tout particulièrement pour les collectivités qui parfois financent des ateliers individuels dans leurs investissements) et bien entendu d'un point de vue écologique, amortir le sous-emploi individuel des équipements
- **Favoriser des démarches collaboratives** (entraide, productions communes...) par le simple regroupement de professionnels aux techniques et savoir-faire divers et complémentaires dans un même lieu. Magnifique levier d'innovation, de créativité et de pertinence, la volonté de « collaborer » et l'esprit de curiosité et d'intérêt se devront d'être des valeurs partagées par les résidents, et inclus dans la charte de fonctionnement.
- **Inscrire la Cité du Faire dans la logique de partage et de transmission des savoir-faire** en favorisant l'**accueil de stagiaires** en formation par les résidents, mais aussi en proposant un lieu permettant de nouer le dialogue entre des résidents du « Faire » et des **étudiants issus d'établissements centrés sur la conception** (École Supérieure d'Art et de Design de Nancy, École d'Architecture, ICN...). Dans le même temps, en accueillant en **résidences temporaires courtes** des professionnels issus d'autres régions ou pays (notamment via le réseau des villes jumelées aux communes de la Métropole) qui en échange s'engageront à présenter leur travail et leurs techniques à l'occasion de leur venue c'est un lieu de ferments qui se préfigure.

- **Être un lieu d'accueil et de solidarité** en valorisant les compétences de professionnels (réfugiés ou migrants) qui arrivent sur notre territoire et peuvent enrichir le lieu de savoir-faire inconnus ou tout en leur permettant de se recréer un statut social et professionnel
- **Devenir un « espace tremplin » pour les nouveaux diplômés ou personnes en fin de parcours de formation** – La période cruciale qui suit la sortie de formation et précède l'installation peut être longue et parfois décourageante. Dans ce temps où l'on cherche de ressources, où l'on doit se préoccuper de statut juridique, de problèmes entrepreneuriaux on dispose rarement d'espaces d'expérimentation technique ou d'opportunité de rencontres/conseils de personnes « ayant franchi le pas ». Cet « espace tremplin » sera de fait un vivier pour de nouvelles installations au sein de la Cité du Faire
- **Créer une dynamique de formation permanente** à travers la mise en place d'un programme d'animations multiples (portraits de créateurs, conférences en collaborations avec diverses institutions, rencontres thématiques...) – Cet espace, ouvert parfois au grand public, permettra d'ouvrir des pistes de réflexion, de recherche, d'inspirer et de garder vivante la créativité

2- Favoriser le développement entrepreneurial des résidents ou futurs résidents

En effet, au-delà de la simple implantation dans un espace de travail équipé et dynamisant, il s'agit de pouvoir offrir un accompagnement qui permette la pérennisation de l'activité métiers d'art des résidents, et plus largement des professionnels qui le souhaiteraient. Cette dimension porte des enjeux importants en termes de création de nouvelles richesses locales. Cet accompagnement doit se penser sur plusieurs plans :

- **Créer des modules de formation et/ou de suivis individualisés**, en collaboration avec les structures existantes (couveuses et coopératives d'activité et d'emploi) afin de permettre l'apprentissage du métier d'entrepreneur au moins aussi important que celui de créateur/fabricant.
- **Créer une plateforme mutualisée d'outils et initier un réseau support pour enrichir la partie communication et commercialisation** des entreprises en les amenant à un niveau professionnel et en accord avec l'excellence de la

production (studio photo, professionnels de la communication et du marketing, graphisme, accompagnement à la scénographie, création d'outils vidéo etc...).

- **Soutenir les professionnels dans leur démarche de recherche et de création** en donnant vie à des espaces de partage de pratiques, des temps d'échanges internes sur les créations de chacun, des ateliers d'ouverture à de nouvelles formes de pratique, des conférences d'intervenants extérieurs, des visites de recherches et d'analyse etc...

3- Réinterroger les modes de production et de commercialisation et leurs réseaux :

C'est en œuvrant à l'augmentation du chiffre d'affaires des professionnels des métiers d'art pour qu'ils puissent vivre normalement et pleinement de leur activité que la pérennisation des entreprises sera possible. Pour ce faire, il s'agit bien entendu d'utiliser les modèles d'activités déjà existants (salon, marchés ...) mais aussi de structurer des offres originales et innovantes. Leur structuration sera portée par l'équipe d'ingénierie de la Cité du Faire pour alléger au maximum l'investissement en temps des artisans qui seront seulement des prestataires de service, rémunérés en tant que tels. On peut imaginer des projets multiples :

- Programmes d'interventions dans des milieux spécifiques (scolaires dans le cadre de projets pédagogiques, EPADH et autres établissements d'accueil collectif)
- Stages et ateliers de pratique amateur pour le grand public
- Modules de formations professionnalisantes
- Box des artisans d'art
- Fédérer les partenaires (collectivités, institutions publiques) et les prescripteurs pour les sensibiliser aux métiers d'art et les encourager à développer des marchés nouveaux (signalétique et mobilier urbain, cadeaux d'entreprises, collections limitées pour de grands fabricants ...)
- Accompagner les entreprises dans la création d'une entité de type cluster et favoriser la capacité de répondre à des marchés publics

A terme, il est aussi possible d'imaginer l'émergence d'un espace de commercialisation dans le cœur urbain et commerçant de la ville de Nancy, permettant ainsi d'amener une forme

d'exemplarité de la production et du commerce dans un espace où les grandes enseignes sont souvent tout sauf vertueuses.

4- Transformer les modes de production et de création

La transmission de savoir-faire anciens ne signifie pas que les métiers d'art soient tournés vers le passé. Si la démarche de protection du patrimoine (matériel et immatériel) est un vecteur essentiel du secteur des métiers d'art, la Cité du Faire souhaite œuvrer aux défis qui se présentent à nous, et en particulier en ce qui concerne les enjeux environnementaux qui nous obligent à (re)penser toute la sphère productive ainsi que les enjeux sociaux et d'émancipation individuelle.

5- Rendre visibles les activités du « Faire » au grand public

Il est fondamental de profiter d'un tel site pour interroger, former et informer les publics autour des métiers d'art et de leurs enjeux. Il s'agit bien de considérer les publics dans toutes leurs diversités et leurs spécificités. L'objet n'est pas seulement de s'adresser aux « amateurs » déjà grandement sensibilisés mais de conduire des actions auprès de public plus éloignés, pour de multiples raisons, de ces préoccupations.

Il est une époque où la connaissance des Métiers de l'Artisanat était simplifiée par le fait que les ateliers émaillaient le territoire urbain, aujourd'hui ils se sont souvent éloignés en périphérie et sont peu accessibles. Il s'agit donc de penser à la transmission pour construire les futur(e)s artisan(e)s mais aussi leurs futurs clients et donneurs d'ordre

- En proposant des actions en milieu scolaire (et ce du primaire au secondaire) il sera possible d'ouvrir de sensibiliser les enfants et jeunes à une diversité de « métiers » peu connus
- En construisant des partenariats avec des structures déjà existantes pour aller à la rencontre de leurs publics (centres aérés, structures d'éducation spécialisées, centres sociaux, associations diverses et variées ...)
- En accompagnant les « résidents » dans la construction de stages de découvertes et de pratique amateur au sein de la Cité du Faire
- En créant des événements permettant aux publics d'assister à des démonstrations, des conférences, des rencontres, des visites à thèmes ...